tous les groupes massés devant le reposoir formaient un ensemble très imposant.

Cette belle manifestation religieuse prouve combien est encore profond l'esprit de foi qui anime la population tourquennoise.

Chronique du tir. — Voici les succès obtenus par nos concitoyens au concours fédéral de tir qui a eu lieu à St-Amand-les-Eaux :

Prix aux Points. — 7 Deltour Cyrille, 15 Buffin C., 16 Van Merraeghe, 25 Dieudonné Demblon, 28 F. Demblon, 30 C. Desurmont, 36 J. Watteuw, 38 H. Lepers, 39 E. Haës, 41 A. Liard.

Prix à la Belle Balle. — 3 J. Lefebvre, 9 J. Desurmont, 10 D. Parsy, 12 L. Dervaux, 14 E. Delporte, 18 H. Liétard, 19 J. Tack, 21 Bertrand, 25 J.-B. Fourlignie, 26 G. Cornil, 30 E. Lefebvre, 34 E. Delvordre, 35 H. Dugauquier, 40 L. Lenoir, 45 J. Florin, 43 J. Watjens.

Médaille d'honneur à la Société la plus nombreuse. Tourcoing (Petit-Château) 44 membres.

Prix de concours par Société, les 4 meilleurs tireurs désignés, 5 Tourcoing (Petit-Château), 9 Tourcoing (Nouvelle-Aventure).

Un ouvrier fileur, L. D., demeurant en garni rue des Coulons, s'est plaint d'avoir été battu, samedi soir, par un certain Gustave, qui logé dans la même maison. L. D. a, paraît-il, reçu sur la tête des coups qui l'ont blessé assez profondément.

Deux échappés de la cour des Miracles ont été amenés hier soir au poste de police. Sous le prétexte de vendre des crayons ou des petits bulletins prédisant la destinée, ces individus exploitaient la charité publique : la recette avait été fructueuse ; ils avaient à eux deux ramassé une dizaine de francs.

Procès-verbal a été dressé contre trois gamins de 14 à 15 ans, qui se livraient à des jeux de hasard sur la voie publique.

Mouveaux. — Un porteur du *Journal de Roubaix*, Dhérin, cabaretier, a eu dimanche matin un réveil assez pénible ; des malfaiteurs s'étaient introduits chez lui et avaient enlevé des effets de toilette et du numéraire. Dhérin estime le montant du vol à soixante francs.

LILLE

Les régates. — On a rarement vu à Lille des régates suivies par un public plus nombreux et favorisées par un aussi beau temps que celles de dimanche. Dans la matinée, le ciel avait paru s'assombrir, mais il s'est vite éclairci, et on a joui d'une après-midi splendide; une brise agréable a tempéré la chaleur dont on croyait être menacé. Une température agréable, une affluence énorme, une série d'épreuves offrant un vif intérêt, aucun accident, voilà un bilan de journée comme certes on n'en rencontre pas souvent! Aussi nous félicitons vivement la société des régates de Lille d'avoir organisé sur le canal de la Deûle une grande attraction nautique qui a occasionné un concours extraordinaire de spectateurs.

Dès deux heures, la foule affluait au pont de Canteleu. Ce n'étaient que piétons désireux de jouir des émotions du sport nautique; voitures de maîtres, modestes fiacres pleins de monde, bref, une animation considérable sur le chemin qui conduisait aux régates. A trois heures, les tribunes étaient absolument bondées. Société des plus *coquettes*, pour employer le terme consacré aujourd'hui ! Nos élégantes avaient arboré leurs plus gracieuses toilettes d'été.

Parmi les personnes présentes dans la tribune officielle signalons MM. les généraux vicomte de France et Frelaut; de Ricouart d'Heronville, colonel du 43e de ligne; Déjardin-Verkinder, député du Nord; Rigaut, adjoint au maire de Lille; le commissaire central, Contamine, secrétaire général de la mairie, et beaucoup d'officiers en uniforme.

Une tribune établie en face de l'estrade du jury était réservée à la *Fanfare de Wazemmes* qui avait bien voulu prêter son concours au cercle des régates, mais à quatre heures cette société a dû évacuer la tribune et s'installer de côté pour faire place à l'excellente musique du 43e de ligne que M. Pinon dirige avec tant de talent. La *Fanfare de Wazemmes* ne comptait nullement sur l'arrivée de la musique militaire, et le cercle des régates aurait dû éviter de froisser ainsi des susceptibilités trop légitimes.

A trois heures quinze, la détonation annonçant la première course est partie de la tribune du jury; voici les résultats :

PREMIÈRE COURSE. — Embarcations de plaisance à clains — 2 rameurs en pointe ou en couple. Parcours : environ 1,500 mètres, 2 virages, 1er prix, une médaille d'argent, 3 insignes et 100 fr. *Sans-Souci*, du Sport nautique de Bouchain, 6'59"; 2e prix, une médaille d'argent, 3 insignes et 50 francs, *Vengeur*, de la Société des régates gantoises, 7'01"; 3e prix, une médaille de bronze et 3 insignes, *Cascade*, du Rowing-Club de Lille, 7,55, 3e prix, une médaille de bronze, *Miaou*, du Sport nautique de Lille, 8,02.

DEUXIÈME COURSE. — Yoles-gigs (juniores), 2 avirons en pointe. Parcours : environ 1,500 m, 2 virages. 1er prix, une médaille d'argent, 3 insignes et 100 fr. *Sans-Souci*, du Sport nautique de Bouchain, 6'59"; 2e prix, une médaille d'argent, 3 insignes et 50 francs, *Vengeur*, de la Société des régates gantoises, 7'01"; 3e prix, une médaille de bronze et 3 insignes, *Sans-Souci*, du Rowing Club de Menin, 7'06".

Course très mouvementée. Elle devait se faire en deux épreuves, mais cinq embarcations seulement ayant couru, il n'y a eu qu'une épreuve. Les Gantois se sont très bien comportés et ont failli l'emporter ; ils ont même formulé une réclamation à laquelle, d'ailleurs, ils n'ont pas donné suite. *Pourquoi* du club des Régates dunkerquoises, a renoncé à courir après le premier virage.

TROISIÈME COURSE. — Yoles-Gigs (juniores) 2 avirons de couple. Parcours, 1,500 mètres, 2 virages. — 1er prix, une médaille d'argent, 1 insigne et 50 fr., *Ariel* du Rowing-Club de Lille, 7'39"; 2e prix, une médaille d'argent, 1 insigne et 20 francs, *Diablotin*, du Cercle des régates de Bruxelles, 8'09".

La lutte était concentrée tout entière entre *Ariel* et *Diablotin*, la troisième embarcation *Aspic* du Cercle de l'Aviron de Roubaix, étant demeurée bien loin en arrière dès le premier virage. Notre concitoyen M. Samin, l'aimable sociétaire du Rowing-Club, qui montait *Aspic*, l'a emporté aisément. Sa magnifique course a été très remarquée et lui a valu les plus vifs applaudissements, d'autant mieux mérités que son concurrent bruxellois constituait une très forte partie.

QUATRIÈME COURSE. — Yoles-Gigs, seniores, 2 avirons de pointe. Parcours : environ 1,500 mètres, 2 virages. 1er prix, une médaille d'argent, 3 insignes et 150 fr. *Belle-de-Nuit*, de l'Union nautique de Cambrai, 7'04"; 2e prix, une médaille d'argent, 3 insignes et 50 fr., *Myosotis*, de l'Union nautique de Calais, 7'09"; 3e prix, une médaille de bronze et 3 insignes, *Vengeur*, de la Société des régates gantoises, 7'07".

On remarquera que cette dernière embarcation a failli enlever le second prix à une seconde près.

CINQUIÈME COURSE. — Périssoires, assis, parcours : environ 1,500 mètres 1 virages. 1er prix, *Nonchalant* du Cercle des Régates de Bruxelles, 8'01"; 2e prix, une médaille d'argent, 1 insigne et 25 fr. *Espérance* du Star-club de Lille, 8'17"; 3e prix, une médaille de bronze et 1 insigne *Pile ou Face*, du Royal sport nautique de Bruxelles, 8'48".

Nonchalant a fourni une course remarquable et qui a excité l'enthousiasme du public. Le rameur a fait preuve d'une vigueur et d'une science dignes d'éloges. Sa victoire a été saluée par la *Brabançonne* que la *Fanfare de Wazemmes* a parfaitement rendue.

SIXIÈME COURSE. — Yoles-gigs (juniores), 4 avirons de pointe. Parcours : environ 3,000 mètres, 4 virages. — 1er prix, une médaille de vermeil, 6 insignes et 200 fr., *Egalité*, de la Société des Régates Gantoises, 13'44"; 2e prix, une médaille d'argent, 5 insignes et 75 fr., *Ténébreuse*, de l'Union Nautique de Cambrai, 14'17"; 3e prix une médaille d'argent et 5 insignes, *Francillon*, du Sport nautique de Lille, 14'24".

Cette course a offert un grand intérêt : *Egalité* a recueilli, par sa belle tenue, les applaudissements les plus chaleureux. Le nom de *Ténébreuse*, porte décidément bonheur, puisque les Cambraisiens ont enlevé le second prix ; mais peu s'en est fallu que *Francillon* vigoureusement *conduit* par nos concitoyens, n'arrivât deuxième. La musique du 43e a joué la *Brabançonne* en l'honneur du succès des Gantois.

SEPTIÈME COURSE. — Embarcation de tous genres et de toute construction. 2 avirons de couple. Parcours : environ 1,500 mètres, 2 virages. — 1er prix une médaille de vermeil, une insigne et 75 fr.; *Lélia*, du sport nautique de Valenciennes, 6'51" ; 2e prix, une médaille d'argent, une insigne et 25 fr. *Coco*, de l'Emulation nautique de Boulogne, 7'14".

HUITIÈME COURSE. — Yoles-gigs (seniores). 4 avirons de pointe. Parcours : environ 3000 mètres, 4 virages. — 1er prix, médaille de vermeil grand module, 5 insignes et 500 francs, *Myosotis*, de l'Union nautique de Calais, 13'21"; 2e prix, une médaille d'argent, 5 insignes et 150 francs, *Corsaire*, du Sport nautique de Lille, 13'41"; 3e prix, une médaille d'argent, 5 insignes et 50 francs, *Bleuet*, du Sport nautique de Bruges, 13'48".

C'était la course la plus importante et celle qui a fait le plus d'honneur aux Calaisiens et à l'équipe lilloise. Il est rare d'obtenir un pareil chronomètre.

NEUVIÈME COURSE. — Périssoires à obstacles. — Parcours 600 mètres, 4 virages. — 1er prix, une insigne et 20 fr., *Nonchalant* du Cercle des régates de Bruxelles. — 2e prix, une insigne et 10 fr., *ex æquo*, *Bi-du-bout*, du Sport nautique de Douai, et *Stella*, du Star-Club de Lille. — 3e prix, *Espérance*, du Star Club de Lille.

Cette course, comme toutes celles du même genre, a été réellement fort amusante, *Nonchalant* l'a naturellement emporté sans la moindre difficulté et avec une avance énorme sur ses concurrents qui étaient au nombre de six. Le public a beaucoup ri des plongeons — absolument inoffensifs — que la plupart des rameurs ont pris en voulant passer le redoutable obstacle de la *poutre*. Comme on l'a vu plus haut, les Lillois ont fait bonne figure dans cette course.

Il était plus de six heures et demie quand les régates se sont terminées.

Mariage. — Samedi a été célébré à Maubeuge le mariage de Mlle Herbecq, fille de M. Herbecq, notaire, conseiller d'arrondissement avec M. Emile Facon, vice-président du conseil de préfecture du Nord.

Encore l'homme locomotive. — Les journaux belges annoncent que M. Anselme Colette, l'homme locomotive, vient d'engager le pari de faire le trajet de Lille à Bruxelles, soit 105 kilomètres, en moins de 10 heures. Il partira de Lille, place de la République, à six heures du matin, et devra arriver à Bruxelles, boulevard Jamar, à quatre heures du soir.

Il passera successivement à Fives, Ascq, Chèreng, Baisieux, Blandain, Marquain, Orcq, Tournai (arrêt de dix minutes), Gaurain, Barry, Maulde, Leuze, Lâgne, Ath (arrêt de quinze minutes), Enghien, Hal, Bruxelles, boulevard Jamar, il tera 25 fois le tour du boulevard. Cette course aura lieu aujourd'hui dimanche.

M. le juge de paix a condamné, samedi, M. Jaussaud, directeur du théâtre des Variétés, à 1 franc d'amende, pour n'avoir pas exécuté dans son théâtre, ainsi que nous l'avons dit déjà, les travaux prescrits par l'arrêté municipal du 8 février 1882.

M. Jaussaud a renouvelé, à l'audience, sa promesse de donner satisfaction à l'autorité.

Un désespéré. — Hier, vers onze heures du matin, quelques personnes se promenant sur les remparts de la Citadelle apercurent un malheureux qui se tordait sur l'herbe, en proie à d'atroces souffrances. C'était un jeune homme de vingt-six ans, nommé Julien Brunelle, qui avait tenté de mettre fin à ses jours en absorbant une légère dose d'acide phosphérique.

Un agent de police passait non loin de là. Prévenu immédiatement et craignant que l'arrivée d'un médecin ne fît perdre trop de temps, il transporta en toute hâte à l'hôpital de la Charité l'infortuné Brunelle avec l'aide de quelques citoyens de bonne volonté.

L'état de Brunelle est grave; mais on espère néanmoins le sauver.

Ce jeune homme exerce la profession de journalier et est domicilié rue du Barbier-Maës, 20. Sans travail, sans ressources, il a été poussé par la misère à cette tentative désespérée. Il était récemment revenu du service militaire, qu'il avait effectué en Algérie au 2e zouaves.

Une tentative de vol a eu lieu, la nuit dernière, en l'église St-Maurice (extra-muros.)

Les malfaiteurs ont pénétré par escalade dans le monument. Ils se sont servis, à cet effet, d'échelles posées contre les murs de l'église à la toiture de laquelle on fait en ce moment des réparations.

Les malandrins ont fracturé un tiroir mais ils l'ont trouvé vide, car l'argent qu'il contenait avait été mis la veille en lieu sûr.

M. Perlet, commissaire du 8e arrondissement, a ouvert une enquête.

SPORT

CONCOURS HIPPIQUE DE ROUBAIX

Journée du dimanche

Heureux sportmen! Tout répond à vos vœux, le Ciel même vous accorde son plus gracieux sourire. La simple annonce d'un concours hippique a telle paru : vite, pluie et nuages s'évanouissent, le soleil reprend aussitôt possession de son domaine, y manifeste sa toute puissance, scintille gaiement par nos rues, nos boulevards et nos campagnes et nous inonde de ses chaudes effluves. Heureux sportmen! Votre joie fait aussi la nôtre car vous *parianisez* Roubaix.

Dès une heure de relevée, une petite armée semble marcher de tous côtés à l'assaut des hauteurs du parc de Barbieux et la route, par les boulevards, est sillonnée par un chapelet de voitures.

Il est une heure; nous entrons dans la piste alors que le gai soleil décoche sur la pelouse ses plus ardents rayons d'or.

Le jury est déjà en fonctions ; il cause, se consulte et, à l'unanimité, élit M. Henry Bossut, comme président, M. Mayeur, membre de la Société Hippique Française, comme vice-président, et M. Fallot, comme secrétaire.

***

Notre curiosité étant éveillée, par l'exposition des voitures et harnais, nous nous dirigeons de suite de ce côté.

Nos premiers regards s'arrêtent sur les voitures de MM. Holvoet. Leur remarquable exposition du tout récent concours hippique de Lille, en attirant l'attention méritée des amateurs, leur avait procuré la vente immédiate des dix ou douze voitures exposées. Bien que le délai d'un mois ne se soit point écoulé depuis lors, nous trouvant en présence de douze voitures nouvelles, nous avons été étonné, sans toutefois être surpris, de la prodigieuse activité de fabrication de cette importante maison de carrosserie.

Toutes leurs voitures sont admirablement faites. L'œil le plus exercé n'y saurait découvrir qu'une absolue perfection du travail : la solidité des essieux, la flexibilité des ressorts, la justesse dans le montage, le brillant poli et le bon goût des peintures, la souplesse des cuirs et l'éclat des jolies garnitures.

De plus, MM. Holvoet ont le mérite de créer et de nous montrer du nouveau. Nous ne reviendrons plus ici, tant nous avons de choses à dire, sur leur voiture de Coupé-Victoria, dont nous avons déjà signalé l'ingénieux et facile mécanisme de transformation en l'une ou l'autre de ses deux fins, mais nous appellerons l'attention du public, sur leur phaeton-car à quatre roues, léger, bien roulant, d'aspect coquet et s'attelant à un ou deux chevaux. Bien certainement, ce genre de voiture sûre et commode sera très apprécié à Roubaix.

Les voitures de MM. Hoivoët, toutes d'une coupe élégante, sont, à notre avis, le dernier mot du luxe et du confort.

Ensuite s'offre à nos yeux l'exposition de M. Antiochus, qui, de notoriété publique, est un réel artiste dans son métier, consciencieux dans son travail, mettant au point voulu tous les moindres détails, ne livrant que lorsqu'il s'est assuré d'un parfait fini d'exécution; et ce que nous disions des voitures de MM. Holvoet, s'adresse aussi à celles de M. Antiochus.

Dire de MM. Cliquennois frère, de Lille, qu'ils sont à la hauteur de la solide réputation que leur maison s'est acquise depuis quarante ans, c'est certes rester au dessous de la vérité, tant est grande la perfection et la beauté de leurs diverses voitures. A eux aussi nos meilleurs compliments.

Tout cela nous fait penser que si, autrefois, nous étions tributaires de Bruxelles pour les voitures solides, de l'Allemagne pour leur légèreté, et de l'Angleterre pour le luxe, les merveilleux et constants progrès de la carrosserie française ont aujourd'hui renversé les rôles sous tous rapports.

L'exposition des harnais de MM. Waetjens et Coussart est digne de figurer dans cet ensemble luxueux. Tous deux savent mettre en relief un travail soigné, et soucieux de l'élégance et de la solidité; ils apportent dans la confection de leurs superbes harnachements les derniers perfectionnements connus.

***

Pendant que nous nous attardons dans la contemplation de jolis chevaux qui se trouvent dans le *paddock*, les attelages de chevaux de trait sont l'objet de l'examen du jury. Nous arrivons toutefois en temps pour voir défiler au trot, dans des allures faciles, les plus beaux types de chevaux de trait que l'on puisse désirer; Boulonnais et Percherons de race plus ou moins pure, mais de nos races françaises qui peuvent soutenir une heureuse comparaison, avec les meilleures races étrangères, même avec les *Clydesdales* et *Shirehorses* si réputés par les Anglais ; et certains sujets feraient, avec un peu plus de *branche*, d'excellents chevaux pour le luxe.

Ces attelages, généralement bien conduits, se meuvent, dans une allure assez rapide, traînant avec la plus grande aisance de lourds camions, ou de grandes calandres, sortant pour la plupart, du reste, des ateliers de MM. Vandenbende qui, dans ce genre surtout, ont le secret de bien faire.

Le jury proclame les résultats suivants :

ATTELAGES A TROIS OU QUATRE CHEVAUX

1er prix, *Pierrot, Pierre et Louis* à MM. Dujardin frères :

2e prix, *Bijou, Filva, Jean et Joli* à M. Delespierre-Lemau.

3e prix, *Bibi, Bastiste, Handson et Paul* à M. Bossut-Maurois ;

4e prix, *Sophie, Paul, Louis et Cadet* à MM. Delannoy et Delebois.

5e prix, *Hercule, Tambour, Arlequin et Vulcain* à MM. Amédée Prouvost et Cie ;

Flots de rubans : *Louise, Elise et Elisa* à MM. Delannoy et Delebois.

ATTELAGES A DEUX

1er prix, *Bijou* et *Discret*, à MM. Hannart frères;

2e prix, *Porthos* et *Athos* à MM. Amédée Prouvost et Cie;

3e prix, *Marie* et *Marianne*, à M. Léon Delattre;

4e prix, *Nérac* et *Lolotte*, à MM. Delannoy et Delebois;

5e prix, *Auguste* et *Stéphanie*, aux mêmes.

Flots de rubans à *Fatma* et *Sultan*, à M. Paul Lecour.

CHEVAUX ATTELÉS SEULS

1er prix, *Clairon*, à MM. Hannart frères ;

2e prix, *Lannoy*, à M. Sibon ;

3e prix, *Tambour*, à M. Delespierre-Leman ;

4e prix, *Jacques*, à MM. Dujardin frères ;

5e prix, *Paul*, à M. Delespierre-Leman;

Flots de rubans à *Satan*, à MM. Delannoy et Delebois.

***

Puis c'est le tour des chevaux de maîtres.

Remarquablement joli et digne d'un premier prix au concours de Paris, l'attelage à quatre de *Black* et *Gris-Gris* à Mme Henry Lefebvre, et *Ardente* et *Volante* à M. Gustave Wattinne fils,— et surtout remarquablement présenté. M. Gustave Wattinne possède un doigté de rênes des plus sûrs qui lui a valu les vives félicitations du jury, et les sympathiques acclamations enthousiastes du public des tribunes et de la pelouse.

Le jury a dû certes être bien embarrassé pour décerner les prix aux fort beaux attelages à deux qui ont évolué devant lui dans de brillantes allures, et ce n'est qu'après une longue attente qu'il a décerné le 1er prix à *Tibère* et *Triumeir* à M. Alexandre Joire-Réquillart; le 2e à *Crémorn* et *Favori* à M. Félix Réquillart, le 3e à *Gamin* et *Normand* à M. Jules Desurmont; le 4e à *Midi* et *Minuit* à M. G. Wattinne père et le 5e à *Carmen* et *Dora* à M. Druon.

***

A ce moment, le coup d'œil est féérique. Partout un monde fou. Le buffet bien approvisionné et bien servi, par M. Meurillon, est assiégé de tous côtés; les bouchons sautent. Mais le côté le plus intéressant est toutefois celui des tribunes qui gracieusement décorées semblent à nos yeux un kaléidoscope éblouissant d'élégances et de toilettes délicieuses.

Que de rires, que de papotages et aussi que de cœurs battent! car il est quatre heures et la première épreuve du concours d'obstacles commence. — Douze obstacles à franchir. C'est M. Dillies qui ouvre le feu des applaudissements.

M. Dillies est un beau cavalier, plein d'expérience, de tact, de précision et de finesse, sachant communiquer son ardeur et ses volontés à son cheval *Meyerbeer*, et obtenir de lui des sauts fort bien exécutés.

Il a su également triompher de la résistance de Merry Hampton II; jolie jument de selle, chaussant trois balzanes et donnant une confirmation au dicton bien connu : *cheval de trois, cheval de roi*, et dont l'unique défaut est de ne plus être habitué aux obstacles.

Puis s'avance M. Georges Willaert montant d'abord *Fanchette* à M. René Wibaux et *Mouche à miel* à M. Félix Prouvost. Ses deux parcours, son dernier surtout, sont des meilleurs.

Admirablement servi par une heureuse conformation naturelle, M. Georges Willaert est un excellent cavalier. Il y a chez lui une équitation instinctive qui est celle des meilleurs maîtres. Tirer parti de tous les moyens d'un cheval, lui communiquer sa hardiesse, sa vigueur et son entrain, tout en obéissant à la plus stricte correction, telles sont les éminentes qualités de cet élégant cavalier d'une solidité à toute épreuve.

En outre, son utile et parfaite connaissance de la gymnastique de l'équitation le met à l'abri du moindre des accidents.

M. Paul Jonville arrive, montant d'abord *Cosaque* à M. Danset, puis *Baron*, son magnifique cheval, d'un type tant recherché par les officiers généraux ou supérieurs.

M. Jonville met en relief les excellents principes de l'équitation militaire. Son cheval ne lui sort jamais ni de la main ni des jambes, sa position est sûre autant que correcte, exempte de raideur et de désinvolture. Il a l'aplomb, l'énergie, la douceur, qualités requises pour être classé dans les meilleurs cavaliers.

M. d'Hespel, montant *Carlo* en cavalier de bonne ecole, fait aussi un très bon parcours.

L'appel des prix de cette première épreuve a lieu dans l'ordre suivant :

1er prix : M. Paul Jonville montant *Cosaque* ;

2e M. Georges Willaert montant *Mouche à miel* à M. Félix Prouvost ;

3e M. Louis Dillies, montant *Meyerbeer* ;

4e M. Georges Willaert, montant *Fanchette* ;

5e M. Albert d'Hespel, montant *Carlo*.

***

Deuxième épreuve — la plus importante, (9 chevaux) ; trois tours de piste et quatorze obstacles avec cette particularité que le cavalier opère dans le parcours trois changements de main, en décrivant ce qu'on appelle en terme de manège, et par un pléonasme consacré, un 8 de chiffre.

Cette épreuve donne le 1er prix à M. Edouard Ribeaucourt, montant *Rattle*, cheval absolument séduisant dont les bonds prodigieux en hauteur et en longueur provoquent l'enthousiasme et les applaudissements de la foule.

M. Ribaucourt est un superbe cavalier; lié à son cheval avec une élégante souplesse, il le dirige, le ralentit ou le pousse à son gré ; il sait attaquer l'obstacle juste à la distance dont le cheval a besoin pour effectuer son saut ; ses jambes enveloppent bien le cheval derrière les sangles, le maintiennent bien rassemblé sous lui, et les mains basses juxtaposées sur les épaules offrent au cheval le juste point d'appui qu'il réclame.

Les défenses les plus terribles de sa fougueuse et difficile monture, les dangereuses descentes de main et les violents coups de rein qui suivent chacun de ses sauts sont combattus avec la douceur ou la vigueur voulues, et ne dérangent en rien la régularité parfaite de sa position et de son *assiette*.

C'est, en somme, un de ces rares cavaliers émérites qui montent et mènent, dans le vrai style, et que les *cognoscenti* suivent des yeux avec un plaisir incomparable.

2e prix, *Blackboulé*, monté par M. Edouard Grardel, un sportsman des plus distingués et un cavalier de haut mérite.

3e prix *Ninon*, à M. Léon Lefebvre; admirable jument de chasse, douée de moyens merveilleux, attaquant l'obstacle avec une vigueur et une franchise remarquables. Sous la monte habile de M. Georges Willaert, ses sauts ne sont que des foulées de galop plus hautes et plus longues que les autres, c'est-à-dire la perfection même du saut si rarement rencontrée.

4e prix, *Meyerbeer*, monté par M. Louis Dillies ;

5e prix, *Fancy*, fort bien piloté par M. Réné Baudon.

Flots de rubans à *Cosaque*, monté par M. Paul Jonville.

***

Il est six heures quand prend fin cette première journée dont l'organisation bien comprise et offrant un intérêt soutenu fait le plus grand honneur à la commission du Club Hippique roubaisien et en particulier à M. Maurice Bossut, son président, qui dépense sans compter sa bienveillante courtoisie.

Nous ne saurions terminer sans adresser de sincères compliments à la musique municipale de Croix dont les diverses exécutions pleines de gaieté ont été très appréciées.

M. Meurillon a eu la délicate attention d'illuminer en l'honneur des vainqueurs, la façade du *Grand Café*. C'est une bien juste récompense qu'il leur accorde généreusement.

Aujourd'hui lundi à 2 h. 1/2, deuxième journée d'un intérêt non moins grand que celui de la première.

NORD

Contributions indirectes. — M. Artus, commis de direction, commis principal de 5e classe à Lille, est nommé préposé en chef d'octroi à Sedan.

M. Dallier, commis de sous-direction, commis principal de 5e classe, à Senlis, est nommé à Lille.

M. Sangas, commis-principal de 2e classe à Saint-Saulve (Nord), est nommé à Denain (Nord), création.

M. Reynes, commis-principal de 5e classe à Desvres (Pas-de-Calais), est nommé commis de 5e classe à Bergues (Nord).

M. Lasatte, commis de 2e classe à Bailleul (Nord), est nommé à Bar-le-Duc.

M. Gindre, commis de 2e classe à Monfavet (Vaucluse), est nommé à Bailleul.

Nos représentants au Parlement. — Sur la question de l'urgence de la loi militaire, tous les députés du Nord ont voté *contre*, sauf M. Trystrem qui a voté *pour*.

Les députés du Nord sont répartis, comme suit, dans les bureaux de la Chambre : *1er* bureau: M. Léon Maurice; *2e*, MM. Jonglez, Legrand (de Lecelles) des Rotours; *3e*, M. Renard, *4e*, MM. Baucarne-Leroux, Auguste Lepoutre; *5e*, MM. Déjardin-Verkinder, de Martimprey; *6e*, MM. le général de Frescheville, Le Gavrian; *7e*, MM. Le Roy, Plichon; *8e*, M. Thellier de Poncheville; *9e*, MM. Bergerot, Lefèvre-Pontalis; *10e*, MM. Georges Brame, Trystram; *11e*, M. Morel.

Armentières. — *Une grève.* — Samedi matin vers six heures, la machine du tissage de M. Louis Dulac, à Armentières, s'arrêtait en pleine marche: les ouvriers (l'usine comporte 250 métiers) venaient de se mettre en grève. Voici leurs griefs :

Ils se plaignent notamment :

1. Des amendes qu'ils trouvent excessives ;

2. Du tarif appliqué, qui serait, pour certains genres de toiles, d'un demi centime moins élevé que dans les autres établissements de la ville ;

3. Enfin, du règlement intérieur qui, analogue à celui que l'on applique dans les grandes maisons de nouveautés, diffère de celui en vigueur dans toute la région industrielle : ce règlement est ainsi fait que le patron peut, quand il veut, renvoyer immédiatement un ouvrier ; de son côté celui-ci peut, le jour où, pour une raison ou pour une autre, il désire quitter l'établissement, reclamer de suite son livret et partir.

En général, au contraire, l'ouvrier peut faire « sa quinzaine » s'il le désire, ou le demande au patron.

Samedi après-midi vers deux heures, une cinquantaine d'ouvriers de la maison M. Louis Dulac parcouraient quelques rues de la ville, en rangs serrés, précédés d'un d'entre eux portant une loque rouge au bout d'un manche à balai, et chantant en chœur la *Carmagnole*.

Sur la demande d'un des grévistes, on fit disparaître la loque rouge qu'on avait arborée d'abord.

Le calme le plus complet règne en ville et l'on ne se douterait guère qu'une grève, même partielle, sévit. La paye s'est effectuée sans incident à cinq heures du soir.

— *La Chambre de commerce.* — L'installation de la Chambre de commerce d'Armentières a eu lieu vendredi, à quatre heures de l'après-midi, sous la présidence de M. le Maire, délégué à cet effet par M. le préfet du Nord. M. Edouard Miely a été nommé président de la Chambre : M. Leuridan-Bouche, vice-président ; M. Léon Fremaux, secrétaire-archiviste et M. Léopold Gille, trésorier.

Un agent d'affaires opportuniste. — On a vu dans notre compte-rendu du tribunal correctionnel qu'un individu du nom de Mahutte, agent d'affaires à Armentières, avait été condamné à six mois de prison, pour abus de confiance et escroqueries. Il convient de faire remarquer que ce triste personnage à jouait Armentières un rôle politique considérable et qu'il était à la tête de toutes les manifestations anti-religieuses et radicales.

Dans une affaire d'enterrement civil, il eut, notamment, une attitude qui écœura tous les honnêtes gens.

Dans les derniers temps, la coalition opportuno-radicale d'Armentières songeait même à Mahutte comme candidat aux prochaines élections municipales.

Aussi, la condamnation de cet agent d'affaires a-t-elle jeté la consternation dans le camp de nos adversaires.

PAS-DE-CALAIS

Calais. — Les souverains, les princes et les personnages allant assister au jubilé de la reine Victoria, continuent à choisir la courte traversée de Calais à Douvres. Ainsi dimanche, le frère du roi de Siam et les quatre enfants du duc d'Edimbourg se sont embarqués.

Lundi, la grande duchesse de Mecklembourg-Strelitz et la duchesse de Cambridge les ont suivis. Mercredi, le duc et la duchesse d'Edimbourg, avec leur suite, venant directement de Marseille, partiront sur le paquebot *Invicta*. Jeudi, on attend le grand-duc de Mecklembourg-Strelitz, vendredi, l'archiduc Rodolphe, le prince héritier d'Autriche et le duc d'Aoste, père du roi d'Italie.

Déraillement. — Un déraillement a eu lieu, jeudi soir, sur la ligne de Bethune à Saint-Pol. Plusieurs wagons ont été projetés hors des rails, et quelques-uns d'entre eux ont subi des avaries assez importantes. Il n'y a heureusement aucun accident de personnes à constater.

BELGIQUE

Le Roi des Belges et la garde-civique. — Le roi en remettant, dimanche, le drapeau à la division d'artillerie de la garde civique à l'occasion du cinquantenaire de ce corps, a dit :

« Je sais que les sentiments de l'artillerie de la garde civique sont ceux de la garde civique tout entière. Nul doute que les citoyens doivent concourir activement à la défense du pays : c'est une nécessité des temps modernes.

» Mais ce qui s'impose pour les armes doit aussi être la règle de l'organisation elle-même ; celle-ci doit être moderne et conforme aux besoins de l'époque.

» Les nations doivent faire tous les efforts dont elles sont capables lorsqu'il s'agit de la défense du pays, du développement des ressources industrielles ou commerciales, soit encore du bien-être des différentes classes de la société.

« Vos armes ont été modifiées ; les circonstances l'exigeaient aussi. Lorsqu'un pays voit autour de lui les armements se transformer, il est de son devoir, sous peine de créer contre lui-même une désastreuse inégalité, d'adopter les armes perfectionnées, quels que puissent être les regrets de ne pouvoir consacrer à d'autres usages les sommes employées pour le nouveau système d'armement.

Dégrèvement sur le café. — Ainsi que nous l'avons annoncé, M. Beernaert a déposé un projet de loi diminuant les droits d'entrée sur le café, la boisson ou la nourriture populaire par excellence.

Cette mesure intéressant tout le monde sans exception, nous croyons être agréable à nos lecteurs en reproduisant l'exposé des motifs de ce projet. Nous ferons remarquer préalablement la différence entre l'attitude du Cabinet actuel qui diminue les impôts et celle du gouvernement gueux qui n'avait qu'une préoccupation, celle de les augmenter pour parer aux consequences de ses gaspillages sans frein.

» Vous savez, messieurs, que le produit de l'impôt sur le café, évalué à 3,400,000 francs au budget des voies et moyens de 1888, est réparti entre le fonds communal et l'Etat, dans la proportion de 75 0/0 pour le premier et de 25 0/0 pour le second.

» La quote-part de l'Etat, dans le produit de 3,400,000 fr., s'élève à 800,000 fr., dont le gouvernement vous propose l'abandon.

» Tel est l'objet du projet de loi.

» L'article 1er abaisse le droit sur le café non torréfié de fr. 13.20 à 10 francs par 100 kilogrammes, soit une diminution de 24.24 p. c. Le droit sur le café torréfié est réduit de 25.71 p. c., soit de fr. 17.50 à 13 fr. les 100 kilogrammes.

» L'article 2 modifie l'article 2 de la loi du 18 juillet 1860, en attribuant la totalité de l'impôt sur le café au fonds communal. Celui-ci bénéficiera de tout l'accroissement de recette résultant de l'extension de consommation que provoque toujours une réduction du droit. »

Edifiant. — La Chambre a été vivement émue dernièrement, lorsque M. Beernaert a fait allusion à la disparition de pièces importantes, des dossiers du département de la guerre. M. Frère ayant trouvé à propos de le sommer de les indiquer, M. Beernaert lui a, dans la séance du 9 juin, répondu comme suit, d'après le *Compte-rendu analytique* :

» Le nombre de ces pièces est considérable et sont importantes ; je me bornerai à citer les principales.

» Ce sont d'abord les procès verbaux de la commission de 1855, les procès-verbaux de la commission de 1847, ceux des trois comités spéciaux de 1848, les rapports de 1858 sur la defense de l'Escaut.

» Il en est de même—ce qui est à peine croyable: — des procès-verbaux de la grande commission de 1859, celle dont les membres s'étaient cependant engagés sur l'honneur à ne rien divulguer des délibérations auxquelles ils avaient pris part!

» D'autres dossiers sont incomplets : il en est notamment ainsi du dossier relatif au fort de Rupelmonde ; de celui relatif à la démolition de la citadelle du Nord, de celui concernant les fortifications de la Meuse, dans lequel manque la dépêche du général Weiler, en date du 23 avril 1875. »

C'est donc bien d'une série de vols qu'il s'agit, car il est impossible d'attribuer à la négligence la perte d'un nombre considérable de documents importants.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX. — Bulletin de la séance du 12 juin 1887. — Versements : Roubaix, 236 déposants, 58 nouveaux, 44,517 »». Succursale Lannoy 0 déposants, 0 nouveaux, »»,»»». Succursale Croix : 12 déposants, 2 nouveaux, 1135 »». Total des versements 45,652 Remboursements. Roubaix : 128 remboursements effectués, 44,344 89. Succursale Lannoy : 0 remboursements effectués, »»»,». Succursale Croix : 9 remboursements effectués, 1546,». Total des remboursements : 46,390 89.

Les opérations du mois de juin sont suivies : A Roubaix, par MM. Eugène Motte et F. Ernoult-Taffin, directeurs. A Lannoy, par M. Paul Mulle. A Croix, par M. A. Couturier. *Le Caissier*, FREMONT.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 12 juin.* — Léopoldine Pattyn, rue Jean-Bart, 10. — Jean-Baptiste Leclercq, rue Malplaquet prolongée, 32. — Léonce Douchez, rue Cugnot, maisons Belges, 70. — Pierre Beldubosch, rue du Pile, 109. — Denis Malhon, rue Beaurewaert, 143. — Julien Lescrauwaert, rue Watt, cour Six, 19. — Herman Bettremieux, rue de l'Ommelet, 28. — Germaine Delcroix, sentier du Beau-Chêne, cour Roussel, 1. — Marthe Lecru, rue de l'Epeule, cour Vandeputte, 3. — Georges Chretien, rue de Flandres, 11. — Elvire Soens, rue du Fontenoy, 135. — Marie Dondaine, rue Beaumont, cité Loridant, 11. — Germaine Dupire, rue Barbieux, fort Cavrois, 25. — Fernand Delbecque, rue de la Balance, 12. — Alphonse Bouillet, rue de